

2.7 Disparités départementales du parc de logements

En 2017, le nombre de logements pour 1 000 individus est le plus élevé dans les Hautes-Alpes, avec 988 logements pour 1 000 individus, et le plus bas en Guyane, avec 344 logements pour 1 000 individus ► **figure 1**. Ces différences proviennent de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les ménages sont en moyenne plus petits dans les zones rurales et tout particulièrement dans les départements du centre de la France, territoires caractérisés par des phénomènes de vieillissement, et par conséquent où vivent plus fréquemment des personnes âgées isolées ► **figure 2**. La taille moyenne des ménages est également particulièrement faible à Paris, du fait de la forte présence de jeunes actifs et d'étudiants. Très spécifique à Paris, ce phénomène est nettement moins marqué dans les départements des autres grandes métropoles françaises. De manière plus générale, le dynamisme démographique est déterminant, les territoires connaissant un solde naturel relativement faible ont souvent un nombre plus élevé de logements par habitant. Ainsi, dans les départements dans le centre du territoire métropolitain, les soldes naturels sont plus faibles ; à l'inverse, sur la partie nord, ils sont beaucoup plus élevés ► **figure 3**.

Un nombre élevé de logements par individu peut être également lié à la structure du parc de logements, et en particulier à la forte présence

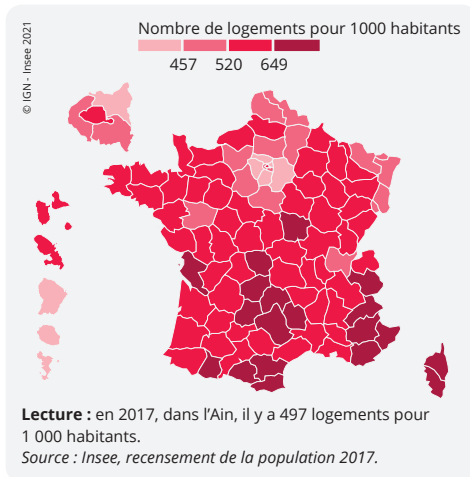
de logements non occupés en tant que résidences principales. Ainsi, dans les départements de la façade Atlantique, du pourtour méditerranéen, des Alpes ou encore du centre de la France, les résidences secondaires et les **logements occasionnels** sont plus nombreux ► **figure 4**. Les logements vacants, pour leur part, sont plus souvent localisés le long d'une diagonale traversant le territoire métropolitain depuis le nord-est vers le sud-ouest ► **figure 5**.

Enfin, le parc de logements sociaux est réparti de manière hétérogène sur le territoire national. Les logements sociaux sont en effet plus fréquemment situés dans la partie nord de la France ► **figure 6**, et plus particulièrement en Île-de-France : ainsi, en 2017, les logements sociaux représentent 27 % du parc des logements dans le Val-de-Marne. ●

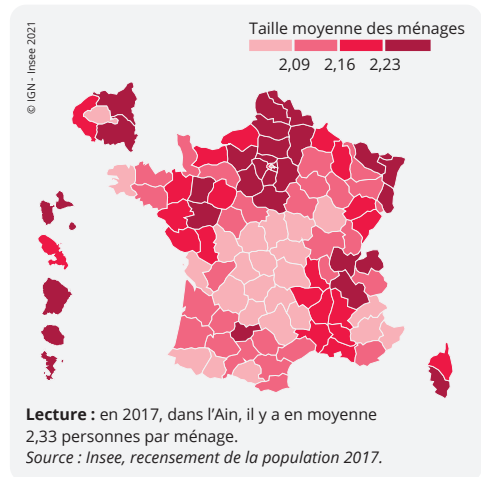
► Définition

Un **logement occasionnel** est un logement ou une pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

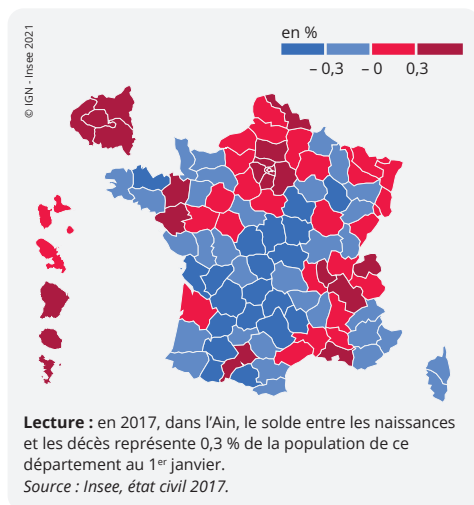
► 1. Nombre de logements



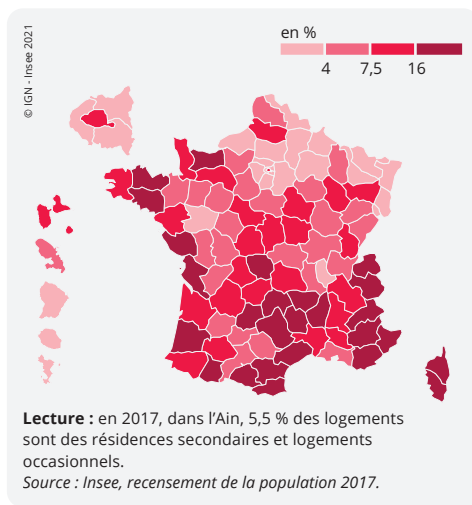
► 2. Taille moyenne des ménages



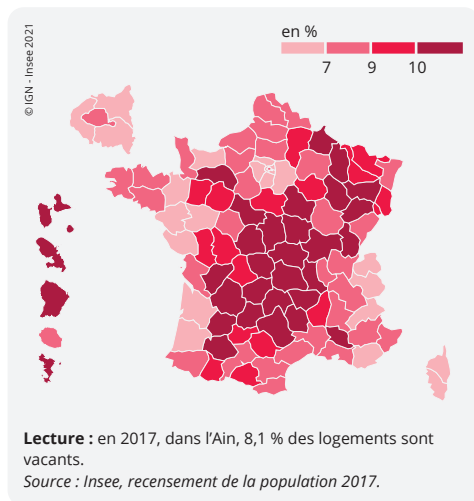
► 3. Solde naturel



► 4. Taux de résidences secondaires et logements occasionnels



► 5. Taux de logements vacants



► 6. Part de logements sociaux dans le parc de logements

